

BULLETIN MUNICIPAL

SOUVIGNARGUES

DÉCEMBRE 2021 N°72



EDITO



Ces derniers mois, il y a eu du **changement au sein de notre équipe d'agents municipaux. Le conseil se joint à moi pour souhaiter la bienvenue à Dolorès et Agnès.**

Elles remplacent respectivement Isabelle et Céline à qui nous souhaitons bonne continuation et pleine réussite dans leurs nouveaux projets.

Afin de respecter les règles d'urbanisme en constante évolution et de s'adapter au mieux aux réalités et besoins du territoire, la municipalité a fait le choix de lancer une modification de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette modification concerne uniquement la zone agricole et la réglementation de ses sous-secteurs. Une enquête publique de 15 jours devrait démarrer début 2022.

Après la réalisation du schéma directeur d'assainissement et la réalisation des travaux qui en découlent, l'étape suivante est la

création d'une nouvelle station d'épuration pour Souvignargues. Un dossier de demande de subvention a été déposé en décembre 2020 à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et à l'Agence de l'Eau (RMC). **La commission d'attribution s'est réunie le 21 octobre et nous attendons une réponse positive afin de pouvoir lancer l'appel d'offre pour un début de travaux 1er trimestre 2022.**

C'est avec grand plaisir que nous eûmes la joie de nous retrouver lors de la **traditionnelle fête votive du 15 août.** Certes elle n'était pas comme d'habitude mais **elle a eu le mérite d'exister malgré un contexte compliqué et des mesures sanitaires strictes.** Tout a été mis en œuvre pour qu'elle puisse voir le jour. L'essentiel était là : le repas, les apéros, les abrivades longues et les bandides ;

sans oublier les petits déjeuners (un peu dur pour certain.e.s d'être en forme, je ne citerai personne mais ils se reconnaîtront) sans oublier les belles échappées des taureaux sur les longues pour garantir le spectacle et les émotions fortes. **C'est lors de ces moments-là, face aux difficultés rencontrées dont nous avons été capables d'en ressortir le positif ensemble, que nous pouvons garder confiance et cultiver les heureux hasards qui enchanteront notre vie.**

En attendant de vous rencontrer ou de vous revoir lors des vœux de la municipalité qui auront lieu le vendredi 7 janvier 2022, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Madame La Maire

Catherine Lecerf.

FOCUS

L'ÉQUIPE MUNICIPALE A SOUHAITÉ METTRE L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE SES RÉFLEXIONS ET CE DEPUIS SA CAMPAGNE ÉLECTORALE. DÈS SA MISE EN PLACE, LA COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE S'EST EMPARÉE DE NOMBREUX SUJETS ET ACTIONS CITOYENNES.

Adhérer à la charte Objectif Zéro Phyto s'inscrit dans cette continuité tout en étant une volonté d'exemplarité pour la commune sur l'entretien des espaces publics.

Dans notre région, FREDON Occitanie est la structure animatrice de la charte. Celle-ci s'appuie sur un cadre juridique défini par :

La Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) fixe aux états membres l'atteinte d'une eau de bonne qualité, en particulier vis-à-vis des pesticides ;

Le Plan Ecophyto, issu du Grenelle de l'Environnement, fixe un objectif de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires ;

La Loi Labbé du 6 février 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national et indique notamment que depuis le 1er janvier 2017, les collectivités ne peuvent plus avoir recours à certains produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public.

Les objectifs sont de proposer aux collectivités signataires un cadre technique et méthodologique pour une réduction des pollutions liées à l'usage des pesticides sur les espaces publics.

La protection de la santé publique et de l'environnement (milieux aquatiques, biodiversité...) sera assurée grâce à la promotion des méthodes alternatives d'entretien des divers espaces publics, à l'incitation des usagers

non agricoles, professionnels et particuliers, à abandonner progressivement leur utilisation de pesticides et à l'initiation d'une réflexion sur de nouveaux aménagements urbains, permettant un entretien facilité et des économies en eau.

La charte se décompose en quatre niveaux d'engagement.

Le niveau 1 n'est plus attribué en raison des évolutions réglementaires dans les espaces publics.

Le **niveau 2** nécessite l'utilisation de **zéro pesticide** (hors exceptions) **sur les espaces verts et voiries, d'une communication 2 fois par an envers les administrés, d'une sensibilisation spécifique des jardiniers amateurs** ainsi qu'une **sensibilisation des agents des services techniques et/ou des élus concernés.** La démarche nécessite une concertation entre les acteurs sur la conception et l'entretien de nouveaux aménagements ou la réhabilitation d'anciens espaces.

Le niveau 3 reprend les actions du niveau 2, en complétant par l'utilisation de zéro pesticide (hors exceptions) sur tous les espaces ouverts au public, y compris cimetières et pelouses sportives, l'organisation d'une journée de communication, la participation des agents d'entretien à une action d'information ou démonstration sur les méthodes d'entretien alternatives (préventives et curatives).

Le niveau 4 Terre Saine (commune sans pesticide) quant à lui est la **suppression totale des pesticides et anti-mousses sur tous les espaces publics qui relèvent de la responsabilité de la collectivité** qu'ils soient gérés en régie territoriale ou par un prestataire de service externe, depuis au moins 1 an.

Les chartes régionales « Objectifs Zéro Phyto » sont portées par FREDON Occitanie (structure animatrice), la DRAFF et la DREAL Occitanie, les agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Adour-Garonne, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et la Région Occitanie.

Plus d'information sur le site de la FREDON : (organisme au service de la santé des végétaux et de la protection de l'environnement.)
<https://www.fredonoccitanie.com/jevil>



DOSSIER DE CANDIDATURE

Suite au dépôt du dossier de candidature de notre commune, le jury est venu à notre rencontre. La candidature déposée était pour le niveau 2.

Au regard des actions déjà entreprises et de l'engagement actuel de la commune, le jury valide la candidature pour le niveau 3.



Le **référént technique** sera **Loïc MAURIN** notre agent technique, l'**élu référént** sera **Benjamin BOUSCHARAIN**. L'**acte d'engagement** a été **signé par madame la Maire Catherine LECERF.**

La remise de prix officielle dans le cadre d'une rencontre technique autour du « Zéro Phyto » aura lieu le Jeudi 16 Décembre 2021 à Onet-le-Château, en Aveyron (12).

JOURNÉES DES ASSOCIATIONS ET DU PATRIMOINE

Les 18 et 19 septembre, la commission Culture, Patrimoine et Associations a organisé un week-end de mise en lumière de nos associations et de la richesse patrimoniale de la commune, à l'occasion des journées nationales du patrimoine.

FORUM DES ASSOCIATIONS, EXPOSITIONS ET PROJECTIONS

Le samedi matin, une petite dizaine d'associations souvignarguaises était installée dans la cour de l'école, à noter également la présence de Calade, afin de présenter leurs activités et d'échanger avec les habitant.e.s.

Samedi et dimanche plusieurs expositions étaient proposées. Les réalisations des enfants de l'école, suite à des sorties dans le village, étaient installées dans la cour.

Un diaporama de cartes postales et de photographies prêtées par des habitant.e.s, mêlant des clichés de la commune de différentes époques, tournait dans la salle du conseil.

Dans la bibliothèque, on pouvait admirer les dessins des enfants ayant participé au concours « Dessine ton village ». On y trouvait aussi des agrandissements de cartes postales anciennes, avec les noms des personnes représentées, ainsi que des photographies.

Ces journées furent également l'occasion de (re)découvrir la bibliothèque et son fonds documentaire où les livres sur le patrimoine local étaient mis en avant.

Dans la salle multimédia, étaient organisées des projections de courts-métrages réalisés par des jeunes de la commune, tournés dans nos villages, lors de stages proposés par le réseau des bibliothèques du pays de Sommières. Ces stages étaient proposés dans le cadre de la Fête des Courts-métrages et les films sont à retrouver sur la chaîne youtube « La Team numérique ».

Un grand bravo à tous les enfants ayant participé au concours « Dessine ton village » !

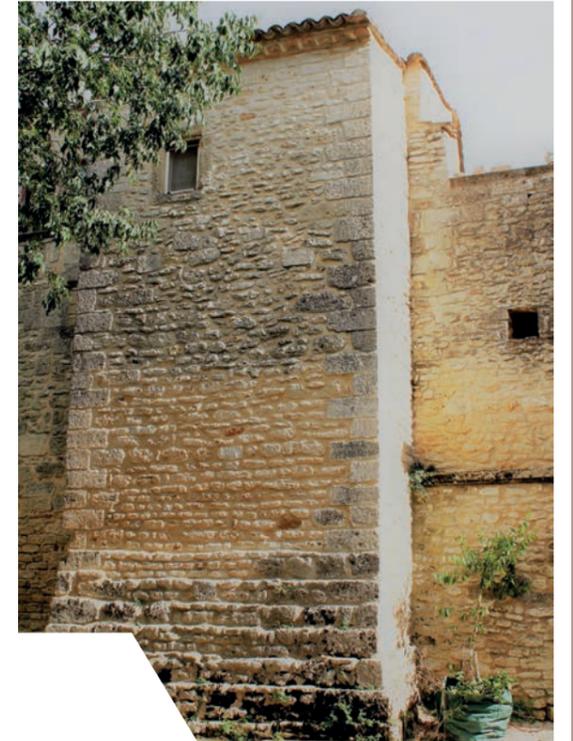
Les dessins gagnants sont ceux de : **Aaron Maimi** pour la catégorie 3-7 ans et **Yanna Victory-Wolf** pour la catégorie 8-11 ans.

BALADE CONTÉE ET VISITE GUIDÉE

Samedi après-midi, Sofyan Ruel et Hervé Le Jacq, ont embarqué leur public pour une balade contée à travers le village.

Mêlant histoire, légendes et anecdotes, les conteurs ont permis de découvrir ou redécouvrir le patrimoine local, lors d'étapes dans la cour du château, plusieurs rues du village, des jardins que des particuliers avaient ouverts pour l'occasion et devant l'église St André.

Dimanche après-midi, Christian Vernazobres proposait une visite guidée, au coeur du village, sur les traces des remparts de Souvignargues. Ce parcours historique, dont certaines haltes avaient lieu dans des maisons particulières, a permis d'enrichir ses connaissances sur l'architecture et l'histoire du village et d'admirer de nombreux vestiges.



La municipalité remercie vivement toutes les habitantes et tous les habitants qui ont participé à ces journées :

celles et ceux qui ont accepté d'ouvrir leurs portes, cour, ou jardins pour la balade contée ou la visite guidée,

celles et ceux ayant bien voulu partager leurs cartes postales, leurs photographies et leurs connaissances,

les bénévoles des associations présentes au forum,

les enfants de l'école pour leurs belles réalisations ainsi que leurs enseignant.e.s,

les enfants ayant participé au concours de dessins,

les bénévoles de la bibliothèque et la conseillère numérique de la CCPS.

Un grand merci également à M. Marc Larroque, conseiller départemental, pour sa présence.

VIE DE LA COMMUNE

OPÉRATION NETTOYAGE DE LA NATURE

Le 05 juin 2021 était la Journée Mondiale de l'Environnement 2021. Pour l'occasion, la commission Environnement et Développement Durable a organisé une journée opération nettoyage de la nature.

Une trentaine de personnes de tous âges s'est mobilisée pour une action citoyenne contre les incivilités.

Au départ du foyer de Souvignargues et de la place de Saint-étienne-d'Escattes, les bénévoles ont arpenté la nature pour ramasser les déchets que des personnes irrespectueuses laissent sur leur passage.

À l'issue de cette opération et après deux voyages à la déchetterie avec le camion de la mairie, la collecte est composée d'une vingtaine de gros sacs-poubelles, un réfrigérateur, des pelotes de fils de fer rouillés, des plastiques à vigne, 3 gros sacs poubelles de canette de bière premier prix, des canalisations d'irrigation, des corbeilles à papier, des sempiternels pneus, des chaises en plastique...

Plus nous laisserons propre derrière nous, moins d'autres auront envie de souiller notre environnement ! **merci et bravo à tous les bénévoles pour cette mobilisation.**



COLLECTE RESTOS DU COEUR

La collecte des Restos du Cœur pour le centre de Sommières s'est déroulée au mois de juin. Soixante dix kgs ont été collectés, principalement des produits d'hygiène et alimentaires.

Les bénévoles et élu.es du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Souvignargues remercient tous les donateurs qui par leurs gestes, petits ou grands se sont mobilisés durant la période. **Merci aux enfants, parents de l'école qui se sont associés à cette opération.**

Sur la photo, Jacques Veron responsable départemental, Patrick Pascal trésorier de l'association et les élu.es du CCAS.

DÉFIBRILLATEUR

Dans le cadre de l'obligation faite aux Etablissements Recevant du Public (ERP) de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe, la municipalité a décidé d'acquérir un défibrillateur entièrement automatique pour un montant total de 1 542.96 € TTC avec une maintenance de 150 € HT par an.

Cet appareil a été installé dans le hall extérieur du foyer communal.

Au cas où son utilisation serait rendue nécessaire, il suffit simplement de suivre les consignes orales qui sont clairement dispensées lors de l'utilisation.



FESTIVAL 1.2.3 SOLEIL DON QUICHOTTE DE PASSAGE À SOUVIGNARGUES

Du 30 octobre au 5 novembre avait lieu le Festival 1.2.3 Soleil, festival de théâtre jeune public organisé par la Communauté de Communes et les Francas du Gard. Proposant des spectacles dans diverses communes du Pays de Sommières, cette 20e édition a fait halte au foyer de Souvignargues le 31 octobre.

La Cheesecake Compagnie a présenté « Don Quichotte sur les routes de la Manche », spectacle sérieusement fantaisiste, écrit et interprété par Christophe Puyol et Mathias Piquet-Gauthier, d'après le roman de Cervantès. Mêlant jeu d'acteurs et théâtre d'objets, et avec beaucoup d'humour, ils ont fait revivre le célèbre chevalier espagnol et son fidèle écuyer Sancho Panza dans quelques-unes de leurs aventures.

Le public, conquis, enfants en tête, s'est volontiers laissé guider sur ces drôles de routes.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Madame la Maire, accompagnée des élus, a présidé la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 à laquelle participaient un piquet d'honneur du 1er RMAT, le major Franck, réserviste au 4ème RMAT, M. Daniel Tamagni, porte-drapeau des Gueules Cassées du Languedoc et M. Hamid Harbadi.

Après lecture des discours et messages officiels, Madame la Maire a procédé en présence des habitants de la commune, et avec l'aide des enfants de l'école : Gauthier - Nolan - Enora - Victor - Lehyan, au traditionnel dépôt de gerbe sur la plaque commémorative à Saint-Etienne d'Escattes, devant le monument aux morts de Souvignargues puis sur la tombe de M. Gabriel Boissy.



COMMISSION TRAVAUX

Suite au diagnostic réalisé sur l'état des routes de l'ensemble du territoire Souvignargues, Saint-Etienne d'Escattes, les premiers travaux de réfection des voiries viennent d'être réalisés par ordre de priorité.

Il a été choisi de refaire les routes abîmées en enrobé plutôt qu'en bicouches ou en tri-couches.

Cette solution est plus onéreuse mais plus pérenne ; elle résiste sans équivalent aux dégradations dues aux orages de plus en plus violents.

D'autres consultations sont en cours pour continuer à garder ce rythme de macadamisage pour l'année 2022.

Le passage piéton sur la départementale au niveau du Chemin des Grenadiers vient d'être remis aux normes.

Ces travaux ont permis une circulation plus aisée. **Pour autant, la limitation de vitesse doit être respectée pour assurer la sécurité des usagers.**

La pose de bancs, poubelles, bornes canines et autres croix de Saint André continue en fonction des demandes de la population.



OCTOBRE ROSE

La commune de Souvignargues s'est associée à la campagne annuelle de sensibilisation sur le cancer du sein pour rappeler l'importance du dépistage précoce de cette maladie, premier cancer chez la femme et le plus mortel.

Octobre Rose est un événement qui se déroule chaque année en octobre dans le monde entier. Il a été créé par l'association « le cancer du sein, parlons-en ! » il y a 24 ans.

Pour en savoir plus : octobre-rose.ligue-cancer.net.

TRAVAUX D'ARROSAGE INTÉGRÉ DU STADE PASCAL GRAU

Tous les terrains de sport ont besoin d'un arrosage précis et efficace pour assurer le meilleur confort de jeu possible. L'arrosage automatique et l'intégration des arroseurs permet d'obtenir un arrosage le plus uniforme possible sur l'ensemble du stade.

L'objectif d'un arrosage raisonné étant de ne pas gaspiller la ressource, d'apporter la bonne quantité et d'éviter tout excès et tout manque. Il faut trouver le juste rapport entre économie et écologie. Trop d'eau, et les maladies se développent, sans compter la multiplication des opérations mécaniques, l'usure inutile des matériels d'irrigation et le lessivage des engrais. Pas assez d'eau, le végétal se dégrade. Arroser un stade avec précision est aussi un paramètre d'importance pour que le sol reste en bonne santé, permettant ainsi de préserver celle des joueurs et autres sportifs.

À la mi-août les travaux d'intégration de l'arrosage du stade Pascal Grau ont été confiés à la Société Paysage et Arrosage Weigand pour un montant total de 10 129,85 € HT.



LES BOÎTES AUX LETTRES DU PÈRE NOËL SONT ARRIVÉES !

Après le joli succès de l'année dernière, la municipalité a décidé de renouveler l'installation des boîtes aux lettres destinées au Père Noël !

Une boîte aux lettres a été installée sur la place de Saint Etienne d'Escattes et une autre sur le Plan de Souvignargues pour que les enfants qui le souhaitent puissent envoyer leur lettre au Père Noël... qui leur répondra sûrement !



D'UNE SAISON À L'AUTRE

Nous avons pu reprendre les animations culturelles avec les scolaires avant les vacances d'été et peu à peu retrouver le lien avec le public.

Le jeudi 20 mai la compagnie Les P'tits Les Arts a régalé la classe des maternelles : un joyeux spectacle où musique, comptines, bonne humeur, histoires, kamishibaï et participation des enfants ont enchanté la biblio.

Quelle belle matinée que celle du mardi 1er juin où les CE2/CM2 de Fanny Lescarcelle sont venus poser les questions qu'ils avaient préparées au conteur-auteur Pierre Delye. Ils ont pu aussi l'écouter et évoquer la puissance des mots qui portent les histoires dans les dictionnaires ou encore le fait qu'il ne faut jamais « fermer son bec » parce qu'être curieux dans la vie, c'est bien. **Qui a dit que les enfants ne sont pas des philosophes ?**

« PARTIR EN LIVRE »

le 23 juillet le camping le Pré Saint André a accueilli cet événement sur la thématique « Mer et merveilles ». L'après-midi était dédié à la création d'une œuvre musicale et sonore autour des sons et des inspirations de la mer avec Cutter et Folydouce suivi d'un goûter offert par la mairie. Les participante.s sont reparti.e.s avec des chèques-livres. Pour prolonger l'expérience, un concert des deux artistes a clôturé la soirée.

PARTICIPATION AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE

Un riche programme concocté par la municipalité.

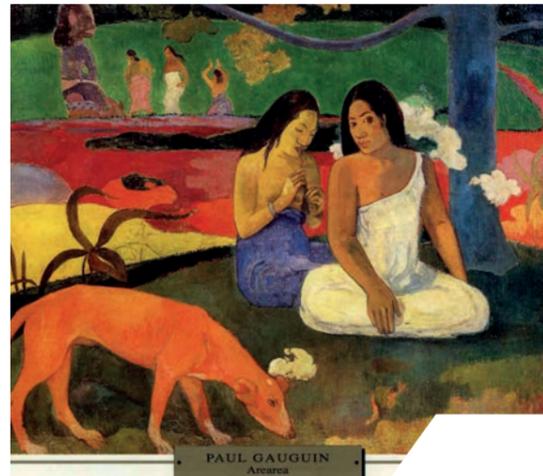
Projections : « Le Château interdit », « La Cabane Mystérieuse », « Les Poupées » les trois courts-métrages réalisés dans le cadre de la fête des courts-métrages 2020-2021 lors des stages « Faites des courts ! » encadrés par Olivier Berthelot et Johan Manet. Ils sont, pour le plaisir de tous, en ligne sur la chaîne YouTube de la team numérique.

N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil : <https://youtu.be/53vDsugkms8>

Expositions de photos, de vieilles cartes postales et du concours de dessin « Dessine ton village ».



BIBLIOTHÈQUE



« HAPPY HALLOWEEN »

Les sorcières de la bibliothèque ont mijoté des lectures qui font peur et ont proposé de grignoter quelques enfants bonbons !

« EMPREINTES, MÉMOIRES, TRAVERSÉES »

À l'occasion du mois du film documentaire, une projection du film d'Olivier Berthelot et Sylvie Souvairan a eu lieu au foyer le 16 novembre, organisée par le réseau des bibliothèques. Un documentaire fort et émouvant sur la résidence artistique de danse menée par Sylvie Souvairan au foyer de personnes handicapées des Massagues à Montpezat.

ANIMATIONS CULTURELLES AVEC LES SCOLAIRES DEPUIS LA RENTRÉE SCOLAIRE :

Sciocca Althaea a animé trois séances de lecture à voix haute autour des Fables de La Fontaine avec la classe des CE2/ CMI de Madame Laure Millaud en décembre.

Engager les élèves dans la lecture est une façon de faire entendre tout à la fois la voix du texte et celle du lecteur – qui y apporte sa sensibilité propre et une proposition d'interprétation au sens musical du terme – ou elle peut tout simplement faire goûter le plaisir sensoriel des sons et du rythme.

Un spectacle de fin d'année a été joué pour les enfants de l'école, au foyer, lors de la soirée de Noël de l'APE.

« L'ATELIER DU REGARD »

Le mercredi 24 novembre, au foyer communal, la conférence d'histoire de l'art d'Isabelle Mas portait sur l'oeuvre de Paul Gauguin.

REJOIGNEZ-NOUS ET CONTACTEZ-NOUS !

Jours et heures d'ouverture :

Mercredi : 10h-12h, Vendredi : 16h45-18h30 et Samedi : 11h-12h

Nous accueillons les scolaires les vendredis.

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2021 au 4 janvier 2022.

Tél. : 04 66 93 08 71

✉ bibliothequesouvignargues@orange.fr

f www.facebook.com/mediathequeSouvignargues/



www.mediatheque-paysdesommières.com/



À VOS AGENDAS !

JANVIER

Les vendredis une fois par mois (pendant les permanences) à partir de janvier jusqu'à la fin de l'année :

Nouveau : Atelier gaming avec Alicia Lopez (jeux vidéo et consoles wii, switch...)

Retour des « Rendez-vous jeux de société » avec Charlotte Compan, animatrice de la ludothèque pour les familles.

Reprise des cours informatiques pour adultes avec l'association Calade les lundis de 10h30 à 11h30 à la salle multimédia.

Nuit de la lecture : un programme d'animations en cours d'élaboration dans le réseau des bibliothèques du pays de Sommières.

FÉVRIER

Période des vacances scolaires :

Vacances mini stage avec Alicia Lopez, animatrice numérique du réseau.

Stage « Faites des courts ! » avec Olivier Berthelot, réalisateur stéphanois.

AVRIL

MARS

Fête des courts-métrages
Apéro-concert avec Livane.

Période des vacances scolaires :

Vacances mini stage avec Alicia Lopez, animatrice numérique du réseau.

MAI

Participation au festival du livre jeunesse « lecture au soleil », proposé par la médiathèque de Caveirac.

Les enfants de l'école liront les livres de la sélection et rencontreront des illustrateurs.

JUIN/JUILLET

« Partir en livre » au camping Le Pré Saint André, partenariat avec des auteurs
thème : L'amitié.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION ALAYA YOGA & YOGATHÉRAPIE

Une pratique régulière du yoga permet de maintenir au mieux les capacités et la vitalité de celles et ceux qui s'y adonnent.

Le Hatha yoga, avec des postures simples, prises en douceur et lentement, peut être pratiqué par des personnes de tous âges, n'ayant aucune habitude de l'exercice physique, et apporte un soulagement à tous les inconvénients liés à la sédentarité.

Une bonne respiration, ample et douce améliore la capacité respiratoire, la circulation sanguine, et la détente physique et mentale. Les cours d'une durée d'une heure environ comprennent des exercices posturaux traditionnels accessibles à tous, de courtes relaxations entre les postures, des exercices de respiration, un entraînement à la concentration-méditation, une relaxation finale.

Les séances de yogathérapie sont destinées aux personnes dont l'état de santé nécessite un accompagnement particulier.

Les cours sont pratiqués en petits groupes le mardi à 10h30, 17h30 et 20h, et en accompagnement individuel sur rendez-vous, soit à la salle de yoga, au 3 rue du Temple à Souvignargues, soit à domicile.

Ils sont dispensés par **Bernadette Munoz**, enseignante diplômée en 1997 de la Fédération Française de Hatha-Yoga et en 2000 de l'Institut de Yogathérapie. Formée par : Shri Mahesh Ghatradyal (fondateur de l'Ecole Internationale du Yoga Traditionnel et de la Fédération Française de Hatha Yoga), Cyrus Fay (fondateur de l'Institut Français de Varma Yoga), Docteur Lionel Coudron (fondateur de l'Institut de Yogathérapie), Docteur Jacques Vigne (Méditation) - Formation continue à l'Institut du Docteur Bernadette de Gasquet et à l'Institut Français de Varma Yoga.



Pour joindre l'association et en savoir plus :
<https://www.alayayogatherapie.com/>

3 rue du Temple 30250 Souvignargues

Tél : 06 30 61 20 02

✉ association.alaya.yoga@gmail.com

APE

L'Association des parents d'élèves de l'école de Souvignargues et du hameau de St Etienne d'Escattes prend un nouveau départ ! Des parents motivés ont rejoint l'association avec l'envie de s'investir pour organiser des manifestations conviviales pour faire plaisir à nos enfants.

Après deux années perturbées par le contexte sanitaire, nous nous sommes fixés comme objectifs de recentrer nos actions autour d'événements festifs afin de retrouver des moments de partage appréciés des petits comme des grands.

Bien entendu, nous continuerons à participer au financement des projets pédagogique de l'équipe enseignante.

Sous réserve des conditions sanitaires, cette année sera ponctuée d'une fête de Noël, d'un vide grenier et d'une fête de printemps.

Si vous souhaitez des renseignements ou si vous avez envie de rejoindre l'équipe surtout n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus !!!

Pour nous contacter :

✉ apesouvignargues@gmail.com

et suivre l'actualité sur notre page Facebook :

f www.facebook.com/ApeSouvi/



LE COMITÉ DES FÊTES

Souvignarguaises, Souvignarguais,

L'année 2021 s'achève, non sans effort !

Avec cette période COVID, nous avons malgré tout réussi à vous proposer la traditionnelle fête du 15 août dans nos arènes.

Nous sommes très heureux de vous avoir vu aussi nombreux à la fête, merci ! Nous tenons également à remercier la mairie, son cantonnier et les différents volontaires pour leurs précieuses aides avant, pendant et après l'événement ! Merci également aux infirmières présentes pendant nos apéros pour les dépistages !

Nous vous attendons encore une fois nombreux pour 2022 !

Rappel : les arènes de souvignargues sont privées. Il est donc interdit d'y pénétrer sans autorisation. Merci à vous.

Scorpionnement.

ENFIN LA REPRISE POUR L'ASVS !

Tous les ans au mois de septembre, les joueurs de l'Association Sportive des Vétérans de Souvignargues attendent avec impatience la reprise des matchs de leur sport favori. Mais cette année, suite à l'arrêt prématuré de la saison 2020-2021, la reprise a eu une saveur toute particulière.

Les matchs ont débuté à la mi-septembre. Jusqu'à mi-octobre, nous avons joué à l'extérieur pour permettre les travaux sur le terrain.

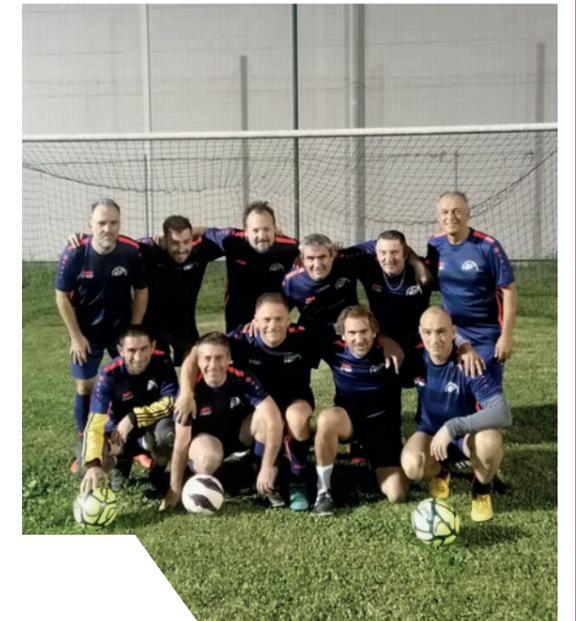
En plus de la mise à disposition du foyer communal pour nos repas d'après match, toute l'équipe de l'ASVS tient à remercier Madame la Maire et son équipe pour l'investissement réalisé au niveau du terrain avec la mise en place de l'arrosage automatique.

Même si quelques équipes que nous rencontrions auparavant ont arrêté, nous jouerons tout de même 24 matchs cette saison. Nous arpenterons encore tout le département, de Quissac à Garons, et nous attendons avec impatience les « derbys » contre Saint Bauzély ou Congénies par exemple. Nous quitterons même le département pour 3 rencontres dans l'Hérault contre Saussines, Lunel et Beaulieu.

A l'heure où l'article s'écrit, le bilan des 4 premiers matchs est de 3 victoires et une défaite.

Cette année encore, les projecteurs du terrain de foot s'allumeront le vendredi soir pour qu'une bande de copains puisse se retrouver autour du ballon rond. **Jouant toujours pour gagner, le but premier est de partager un bon moment après une semaine de travail sans trop empiéter sur le week-end. Après le match, nos efforts sont récompensés par un apéritif et un repas partagés avec l'équipe adverse. C'est souvent le moment de « refaire le match » et d'échanger sur nos performances !**

Concernant les festivités, il est encore beaucoup trop tôt pour savoir si nous pourrions organiser notre tournoi de fin de saison en mai. S'il peut avoir lieu, nous vous communiquerons la date et nous espérons vous y voir nombreux !



Nous vous souhaitons, à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année !

CLUB AIGALADE

Enfin les retrouvailles au mois d'Octobre avec la reprise de la belote, des marches, des sorties culturelles décidées lors de la réunion du CA le 30 Septembre, avec 2 personnes qui nous ont rejoints suite à la Journée des Associations. Nous sommes 55 adhérents à ce jour.

Pour commencer :

Une mise en jambes du côté de Prime Combe pour certains (grande marche) et la découverte de la nouvelle voie verte pour d'autres (marche courte).

Une sortie à Euzet pour découvrir les Bahamas gardoises guidés par un géologue.

Le 18 Novembre, nous sommes allé.e.s aux carrières de lumières aux Baux de Provence et avons suivi le parcours Van Gogh à St Rémy de Provence.

Le 25 Novembre, nous avons participé au programme Sandrine Cnudde proposé par la Mairie.

Rendez-vous a été pris pour visiter les Hôtels particuliers de Montpellier.



Tél. : 06 80 90 00 85

✉ aigalade.souvignargues@gmail.com

ASSOCIATION GINGKO BILOBA : KUNDALINI YOGA ET KINÉSIOLOGIE

Des cours de Kundalini Yoga sont proposés toute l'année avec Caroline et Monia.

Un cours de Kundalini Yoga est constitué d'un Kriya (enchaînement de postures et de mouvements), de Pranayama (techniques de respiration), de Mantra (pratique du son, chants), de Shavasana (Relaxation) et de Dhyana (méditation).

Entre autres bienfaits, le Kundalini Yoga permet de renforcer les systèmes nerveux et endocrinien, et le système immunitaire. Il agit sur l'équilibre de nos émotions, sur le stress et l'anxiété, régule le sommeil.

Le Kundalini Yoga est appelé le yoga de la Conscience, il nous reconnecte avec notre identité véritable, nos besoins, notre vérité... Il s'agit d'un yoga très complet, à la fois physique et spirituel.

Les cours sont adaptés à tous les niveaux, de débutants à confirmés. Cours de yoga prénatal pour les femmes enceintes.

L'association propose aussi des ateliers bien-être en kinésiologie avec Caroline.

À chaque changement de saison, vous pouvez participer à un atelier permettant à votre corps de mieux s'adapter sur tous les plans : physique, mental et émotionnel.

Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet : horaires et lieux des cours de yoga, dates des ateliers de kinésiologie...



Pour en savoir plus sur notre association :
<https://ginkgoasso.wixsite.com/ginkgobiloba>

Pour recevoir nos newsletters et nous contacter :
Caroline : 06 28 21 43 05 / Monia : 06 51 34 46 43
✉ ginkgobilobaassociation@gmail.com

Pour nous suivre :
f www.facebook.com/ginkgobilobaassociation/

JOURNÉE DÉFENSE CITOYENNETÉ ET RECENSEMENT

POUR LES JEUNES DE PLUS DE 16 ANS

Pour rappel, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Une attestation de recensement vous sera remise comme justificatif.

Autre étape obligatoire avant l'âge de 18 ans : celle du « parcours de citoyenneté » ou JDC avec la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.

Il s'agit d'opportunités professionnelles mais également d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté qui pourront, s'ils le souhaitent, obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

Le programme de la journée comprend :

Un petit-déjeuner d'accueil,

Des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,

Une information sur le service civique et les autres formes de volontariat, les périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale, les possibilités d'engagement dans les forces armées et les forces de réserve,

Des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française, établis par l'éducation nationale,

Un déjeuner commun appelés / équipes d'encadrement et d'animation,

Une information « jeunesse citoyenne » consacrée, d'une part, à la sensibilisation à la sécurité routière, et d'autre part, au droit à l'information dont celle relative aux différents dons,

Éventuellement une visite des installations militaires.

En fin de journée, un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
[https:// www.service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Puis cliquer sur l'onglet papiers-citoyenneté et cocher recensement citoyen JDC et service national.

DIVERS

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies ou limiter leur propagation et leur intensité.

C'est dès l'automne qu'il convient de relancer l'effort de débroussaillage. Ceci permet de faire sécher les rémanents plusieurs mois s'ils ne peuvent être broyés sur place, et de pouvoir, au printemps, les brûler (à titre dérogatoire demande à faire en mairie).

Pour tout savoir sur vos Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) : <http://www.prevention-incendie-foret.com/connaitre-les-regles/debroussaillage>.



DÉCLARATION D'AUTORISATION D'URBANISME

Construction, extension, démolition, modification du bâti... nécessitent des autorisations.

La municipalité vous accompagnera dans vos démarches et vous fournira le formulaire CERFA adapté à votre projet avant transmission au service instructeur de la Communauté de Communes du Pays de Sommières qui vérifiera la conformité de votre projet. Toutefois, la décision finale appartient au Maire, compétent en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Quelle autorisation demander ?

Permis de démolir : nécessaire pour des travaux de démolition sur tout le territoire de la commune (délibération 39/2021 du 20/09/2021).

Permis de construire (PC) : nécessaire pour créer toute surface supérieure à 20 m², portée à plus de 40m² en zone urbaine dite U ; changer la destination des locaux avec modification du bâti existant ; tous travaux sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques.

Déclaration préalable (DP) : nécessaire pour modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (façades, ouvertures,

couverture...) ; changer la destination des locaux sans modification du bâti ; édifier une clôture ; créer une surface de plancher entre 5 et 20 m² (porté à 40 m² en zone urbaine dite « U ») ; diviser un terrain sous conditions.

Le recours à un architecte est-il obligatoire ? Oui, dans les cas suivants :

La surface plancher totale de la future construction fait plus de 150m² ; l'extension, soumise à permis de construire porte la surface du plancher déjà existante ou à construire à plus de 150 m² ; la construction à usage agricole a une surface supérieure à 800 m² ; les serres de production dont la hauteur est supérieure à 4 mètres et dont la surface de plancher ou l'emprise au sol dépassent 2000 m² ; le demandeur est une personne morale.

Délai d'instruction et durée de validité : Variable en fonction de la nature et de la zone du projet.

La durée de validité d'une autorisation d'urbanisme est de 3 ans. Prolongation de la validité du permis de construire possible par courrier RAR ou dépôt en mairie 2 mois avant l'expiration du délai de validité. L'autorisation peut être prolongée 2 fois pour une durée d'1 an. Cependant, l'autorisation est périmée si les travaux n'ont pas commencé dans les 3 ans ou s'ils sont interrompus pendant plus d'1 an.



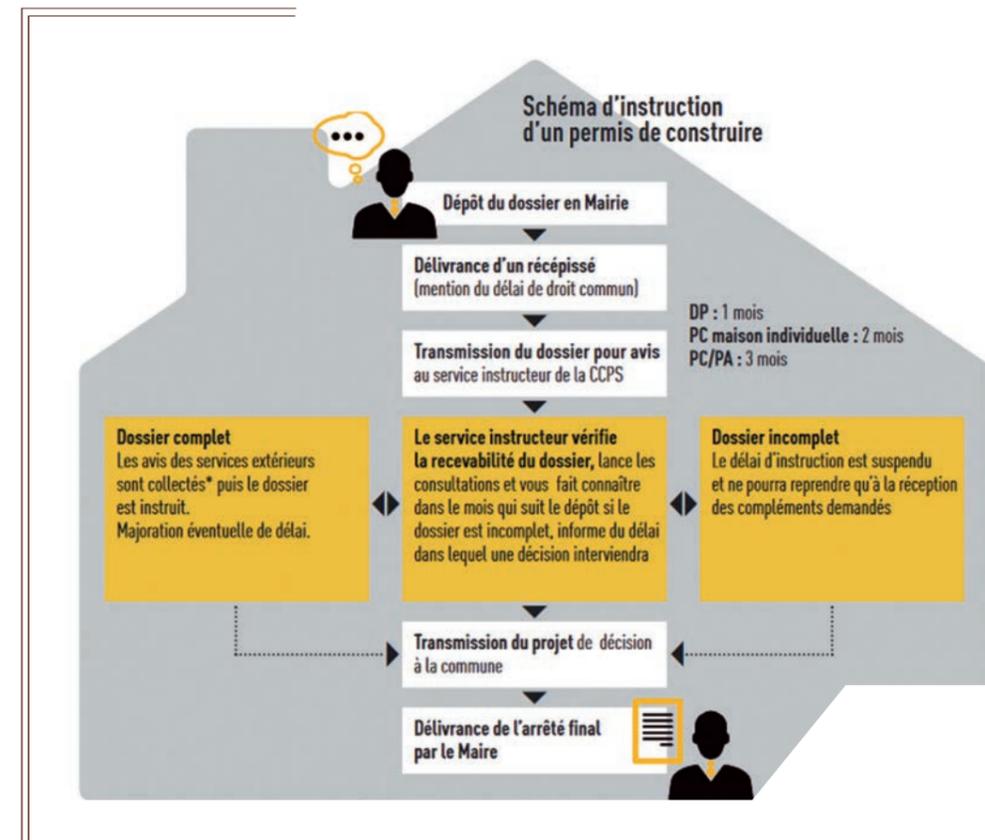
PLUIE - INONDATION les 8 bons comportements en cas de pluies intenses

<p>Je m'informe et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	<p>Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements</p>	<p>Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	<p>Je m'éloigne des cours d'eau et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
<p>Je ne sors pas Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	<p>Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage</p>	<p>ROUTE INONDÉE Je ne m'engage ni en voiture ni à pied Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	<p>Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité</p>

pluie-inondation.gouv.fr #PluieInondation

<p>JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle Phénomènes dangereux et étendus Phénomènes localement dangereux 	<p>J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ</p> <p>Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux</p>	<p>JE NOTE LES NUMÉROS UTILES</p> <p>Ma mairie 112 ou 18 Pompiers 114 pour les personnes sourdes et malentendantes 15 SAMU 17 Gendarmerie, Police</p>
---	---	--

PLUIE - INONDATION : LES 8 BON COMPORTEMENTS EN CAS DE PLUIES INTENSES



ÉTAT CIVIL & NUMÉROS UTILES

MARIAGE

Virginie LAVAL et Frédéric OLYMPE le 31/07/2021.

NAISSANCES

Provence FORMIGLI le 17/05/2021

Octave DE MICHIEL le 16/06/2021

Valentin GRUNDY le 18/10/2021

Alexandra FOURNIER le 20/10/2021

Emile DUFRESNE le 31/10/2021.

DÉCÈS

Louis PRADEILLES le 20/11/2020

Marie BOURNIER veuveVERNASSAUD le 25/05/2021.



MAIRIE

Jours et Heures d'ouverture :

Lundi & Vendredi de 9h à 11h30,
Mardi & Jeudi de 14h à 16h,
Mercredi de 9h à 11h30 et de 16h
à 19h.

Nous contacter :

Tél. : 04 66 80 01 57
contact@mairie-souvignargues.fr

Suivre notre actualité :

www.mairie-souvignargues.fr
applications Info Flash &
Commune actu :



Bulletin municipal :

Les personnes désireuses de
recevoir les futurs bulletins de la
commune uniquement en version
numérique peuvent en faire la
demande par email :

bulletin@mairie-souvignargues.fr

Recensement militaire :

Dans les trois mois qui suivent le
16^{ème} anniversaire, le recensement
est obligatoire pour tout citoyen.
Veuillez-vous présenter en Mairie,
muni de votre livret de famille.

ORANGE

(TÉLÉPHONIE-
INTERNET) :

Dysfonctionnement internet :
3900

Dysfonctionnement ligne
téléphonique :
1013

Assistance technique mobile :
3970

SFR

(SERVICE CLIENT
PARTICULIER) :

SFR :
1023

Numericable :
3990

WIGARD

(FIBRE) :

Information :
http://www.wigardfibre.fr/

Question :
http://wigardfibre.fr/une-question/

SAUR

(ASSAINISSEMENT
COLLECTIF - EAU
POTABLE) :

Dépannage client :
04 30 62 10 00

Dépannage 24/24 :
04 30 62 10 08

ENEDIS

(ÉLECTRICITÉ) :

Accueil raccordement :
0810 058 714

Demandes liées à votre contrat :
0810 112 212

Centre appel dépannage :
0810 333 030

MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE :

Contactez Carole CALISTRI :
06 83 12 69 08

CORRESPONDANTE MIDI LIBRE :

Cécilia Chaput
Tél. : 06 58 01 59 24

✉ chaputcecilia@yahoo.fr

ENTREPRISES & SERVICES

ENTREPRISES ET INDÉPENDANTS

Cave Coopérative
Tél. : 04 66 80 01 44
cave.souvignargues@gmail.com

Société Vernazobres
Tél. : 04 66 80 01 42
www.vernazobres.fr

Garage Design Auto Moto
Tél. : 04 66 77 74 51
www.facebook.com/designautomoto30

Restaurant l'Instant
Tél. : 04 66 73 71 64

Camping Le Pré Saint André
Tél. : 04 66 80 95 85
www.lepresaintandre.com/

La Mouette et le Coquelicot
Traiteur et Portage de repas à domicile
Tél. : 06 17 02 61 71

Stéphane Laval Plaquiste Peintre
Tél. : 06 68 27 52 91
www.facebook.com/Stephane-Plaquiste-
Peintre

Xavier Vautrain - Architecte
Tél. : 04 66 80 13 88
vx.archi@orange.fr

Boulangerie La Provençale
Tél. : 04 66 80 99 85

Façon Marijo Couturière
Travail à façon
Tél. : 06 09 06 36 22

Pépinière Quissac Fabien
Tél. : 06 28 19 14 55

La Fée Clara
Ménage, repassage, courses
Tél. : 06 45 79 52 19

Olivier Berthelot - réalisateur vidéo
Tél. : 07 69 17 37 05

**M-Créatiz' - Graphiste (création d'identité
visuelle et de supports de communication)**
Tél. : 06 63 78 36 52
www.facebook.com/mcreatiz

**Union Corps Esprit - Christophe Salhab
Magnétiseur**
Tél. : 07 81 53 79 92
Chrisunioncorpsesprit@gmail.com

Rapsody by C.
Création d'accessoires textiles
Tél. : 06 20 35 20 79
www.facebook.com/rapsodybyC

Naïs Pommier - Secrétariat
Tél. : 06 17 31 54 70
naispommier@yahoo.fr

Caroline Guenard - Kinésologue
Tél. : 06 28 21 43 05
http://www.ginkgokinesio.fr/

Olivier Grau - Menuisier Ébéniste
Tél. : 06 23 63 64 07

Embellivre
Travaux de reliure, carnets personnalisés
http://www.embellivre.fr/

M. Louet Lémuel
Tapissier Garnisseur d'ameublement,
Technicien climatisation
Tél. : 06 50 74 02 24
l.louet@yahoo.fr

VIGNERONS INDÉPENDANTS

Domaine Xoan Arias - Hameau
Tél. : 06 63 94 03 73
www.domainearias.com/

Domaine Fortuné
07 72 35 93 54
www.domaine-fortune.com

Domaine Mas Lau - Laurent Bagnol
info@les-invincibles.fr

Domaine la Grange Saint-André
Olivier Pichon
Tél. : 06 30 08 03 00
pichon.olivier@gmail.com

**Domaine Mont de Marie Thierry et Marie
Noëlle Forestier**
Tél. : 04 66 21 98 18

Domaine Vallat d'Ezort - Frédéric Martin
2225 rte d'Uzès
Tél. : 06 28 33 06 38

Domaine Scarlata Famille Scarlata
Tél. : 06 15 54 30 29
www.facebook.com/VinPaysFamilleScarlata

Domaine du Bartassou
Audrey et Anthony Vidal
Tél. : 06 21 19 39 18
www.facebook.com/Vidal2Aandco/

SERVICE MÉDICAL

Docteur Lompré - Médecin généraliste
Tél. : 04 66 77 71 10

Jérémy Arrieta - Infirmier
Tél. : 06 15 77 91 80

SERVICE ENFANCE

ASSISTANTES MATERNELLES :

Laurence Leclerc Moneger
Tél. : 06 77 79 30 18

Mathilde Sabatier
Tél. : 06 22 05 00 98

Nelly Gonnet
Tél. : 06 59 18 20 29

Delphine Georges
Tél. : 04 66 93 86 23 - 06 85 89 74 04

Sandrine Louet
Tél. : 06 84 41 64 58

CRÈCHE :

Les Chérubins en Culottes Courtes
Tél. : 06 29 87 53 96

Directrice de la publication : Catherine Lecerf.
Comité de rédaction : Catherine Lecerf, Jérôme Leconte, Dany Dumas,
Cédric Vernazobres, Florence Arnaud, Dominique Chiaramonti, Sophie
Leconte.
Conception graphique et mise en page : M-CRÉATIZ'.
Impression : Imprimerie Rimbaud - Tirage en 450 exemplaires.
Crédits photos : Mairie de Souvignargues, Associations, Frédéric Muñoz,
Carole Vernazobres, Pixabay, ©Fati_Photo, Cédric Vernazobres.

**Vous êtes un professionnel et vous
souhaitez être référencé dans le bulletin ?
Contactez-nous à l'adresse suivante :
bulletin@mairie-souvignargues.fr**

MAIRIE DE SOUVIGNARGUES

8 Route d'Uzès,

30250 Souvignargues

Tél. : 04 66 80 01 57

contact@mairie-souvignargues.fr

<https://www.mairie-souvignargues.fr>

